



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi sept mars à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 29 février 2024

Etaient présents :

M.	LECOURIEUX	Eddie	Maire	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint	Mme	FROGIER	Vaea	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{ème} adjoint	M.	TOFILI	Raphaël	Conseiller municipal
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	M.	GOYON	Mathieu	Conseiller municipal
M.	RIVIERE	Elizabeth	4 ^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	Mme	POIA	Ivy	Conseillère municipale
Mme	WEDE	Sabrina	6 ^{ème} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	M.	LELONG	Mickaël	Conseiller municipal
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	FILIMOHAAU	Marguerite	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée	Conseiller municipal
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	M.	PIDJOT	Romuald	Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	Mme	TOUTIKIAN-BLONDEEL	Emiliana	Conseillère municipale
Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale	M.	SAO	Pétélo	Conseiller municipal

Représentés :

Mme Elodie FERRALI (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Marguerite FILIMOHAAU)
 Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)
 Mme Fémia MOTUHI (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Raphaël TOFILI)
 M. Georges TARAHAU (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)
 Mme Catherine KRIVOBOK (procuration donnée à M. Mathieu GOYON)

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	28
Nombre de votants	:	35

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.

Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN est désigné secrétaire de séance.

Contre :

Groupe « Générations Mont-Dore » : Mme Ivy POIA, Mme Laure MOREAU, Mme Nina JULIÉ, M. Mickael LELONG, M. Frédéric PARENT.

Abstention :

Liste « Tous pour notre Mont-Dore » : M. Petelo SAO.

N° d'ordre : 8

Date de mise en ligne : 12 MAR. 2024

DELIBERATION N° 09 /24/III

APPROUVANT LE BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE L'EXERCICE 2024

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 07 mars 2024,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la note explicative de synthèse n°03/2024 du 29 février 2024,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 22 février 2024, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : Le budget primitif annexe Assainissement de la ville du Mont-Dore pour l'exercice 2024, tel que présenté dans les documents joints en annexe, est adopté et arrêté par chapitre comme ci-dessous :

Section de fonctionnement-RECETTES

Chap.	Intitulés	Budget Primitif 2024
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 792 829
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 000 000
77	Produits exceptionnels	1 550 000
Total		101 342 829

Section de fonctionnement-DEPENSES

Chap.	Intitulés	Budget Primitif 2024
011	Charges à caractère général	49 150 000
012	Charges de personnel	23 800 624
023	Virement à la section d'investissement	12 393 942
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 598 263
66	Charges financières	400 000
67	Charges exceptionnelles	1 000 000
Total		101 342 829

Section d'investissement-RECETTES

Chap.	Intitulés	Budget Primitif 2024
021	Virement de la section d'exploitation	12 393 942
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 598 263
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 822 393
13	Subventions d'investissement	47 713 688
16	Emprunts et dettes assimilées	62 564 111
	RESTES A REALISER	31 921 595
Total		190 013 992

Section d'investissement-DEPENSES

Chap.	Intitulés	Budget Primitif 2024
001	Déficit d'investissement reporté	53 041 286
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 792 829
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000
I - Total des opérations non-individualisées		59 034 115
14524	ASSAINISSEMENT GABIN BOURVIL CA 2024/2027 (AP 7324)	8 000 000
1900	ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS (AP 5019)	112 590 868
II - Total des opérations individualisées		120 590 868
	RESTES A REALISER	10 389 009
Total (I + II + RAR)		190 013 992

Article 2 : L'état détaillé des restes à réaliser 2023 visé par le comptable est annexé à la présente délibération, ils sont reportés comme suit :

- 10 389 009 FCFP en dépenses d'investissement,
- 31 921 595 FCFP en recettes d'investissement.

Article 3 : Est autorisé le versement des charges réelles du chapitre 67 « charges exceptionnelles » pour l'année 2024 à la somme de 1 000 000 FCFP se répartissant comme suit :

Article	Intitulé	Budget primitif 2024
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000 000
	Total du chapitre 67	1 000 000

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 5 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 07 MARS 2024

Pour extrait conforme
au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance,


Jean-Jacques AFCHAIN

Le Maire


Eddie LECOURIEUX



Ampliations :

Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des finances et de l'informatique (SF)
Secrétariat général (SAG : registre et publication)

Accusé de réception en préfecture
988-200012532-20240307-09-24-III-DE
Date de télétransmission : 11/03/2024
Date de réception préfecture : 11/03/2024

11/01/2024	État des Reste à Réaliser - Dépenses investissement	1 / 1
------------	--	-------

Code	Libellé	Bud. Cum.	Réa.	RAR
DEPENSES		130 345 724	118 968 719	10 389 009
INVESTISSEMENT		130 345 724	118 968 719	10 389 009
Op. OPFI	Opération financière	5 852 829	5 827 931	
Art. 139111	Agence de l'eau	1 052 130	1 052 130	
Art. 139118	Subv. d'investissement inscrites c/résultat - Etat	1 617 983	1 617 983	
Art. 13913	Subv. d'investissement inscrites c/résultat - Province	1 116 298	1 116 298	
Art. 13914	Subv. d'investissement inscrites c/résultat - Communes	200 000	200 000	
Art. 13933	Subv. d'investissement inscrites c/résultat - PAE	806 418	806 418	
Art. 1641	Emprunts en euro	1 060 000	1 035 102	
Op. 14022	ASSAINISSEMENT RUE MIKI MIKI CA 2017/2021 (AP 6122)	18 541 844	18 028 997	118 425
Art. 2315	Installations, matériel et outillage techniques	18 541 844	18 028 997	118 425
Op. 1900	ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS (AP 5019)	105 951 051	95 111 791	10 270 584
Art. 2031	Frais d'études	8 270 915	2 851 665	5 419 250
Art. 21351	Bâtiments d'exploitation	6 407 403	4 456 618	1 803 834
Art. 2315	Installations, matériel et outillage techniques	91 272 733	87 803 508	3 047 500



LE TRÉSORIER
DE LA PROVINCE SUD
Par Procuration
Eddie MARDJI
Contrôleur des Finances Publiques

Le Maire
Eddie LECOURIEUX

11/01/2024	État des Reste à Réaliser - Recettes investissement	1 / 1
------------	--	-------

Code	Libellé	Bud. Cum.	Réa.	RAR
RECETTES		130 345 724	58 387 392	31 921 595
INVESTISSEMENT		130 345 724	58 387 392	31 921 595
Op. OPFI	Opération financière	68 341 929	34 044 988	
Art. 001	Excédent d'investissement reporté	7 540 041		
Art. 021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	14 006 859		
Art. 1068	Autres réserves	33 144 683	33 144 683	
Art. 281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	13 650 346	25 305	
Art. 28182	<i>Matériel de transport</i>		875 000	
Op. OPNI	Opération non individualisée	10 735 717	10 735 717	
Art. 1641	Emprunts en euro	10 735 717	10 735 717	
Op. 14022	ASSAINISSEMENT RUE MIKI MIKI CA 2017/2021 (AP 6122)	25 061 031	13 606 687	11 454 344
Art. 13118	Autres	25 061 031	13 606 687	11 454 344
Op. 1900	ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS (AP 5019)	26 207 047		20 467 251
Art. 1333	PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble)	26 207 047		20 467 251



LE TRÉSORIER
DE LA PROVINCE SUD
Par Procuration,
Eddie MARDJI
Contrôleur des Finances Publiques

Le Maire
Eddie LECOURIEUX